

Vérification

L'empreinte carbone de l'organisme

OCP S.A.

2-4 Rue Al Abtal, Hay Erraha
20200, Casablanca, Maroc

Sites miniers de Khouribga et Gantour (Benguerir et Youssoufia),
Plateformes industrielles de Jorf Lasfar et Safi,
Phosboucraâ (Boucraâ et Laâyoune) et Siège OCP à Casablanca

sur la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 a été vérifiée selon les exigences de la norme

ISO 14064-1

La vérification a été effectuée selon les directives de l'ISO 14064-3. L'inventaire des gaz à effet de serre comprend les scopes 1, 2 et 3 définis par l'ISO 14064-1.

Les émissions totales s'élevaient à 3 760 810 t CO_{2eq} ± 1,92 %.

L'objectif de la vérification est de garantir une qualité des données avec une assurance raisonnable (« reasonable assurance »). Les informations nécessaires ont été clairement reproduites dans la déclaration d'émission « Synthèse de l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre » de juillet 2021, avec une assurance et précision raisonnable sur la base des hypothèses et des données historiques ainsi que des limites du système pertinentes.

En se basant sur les procédés et procédures appliqués, la déclaration des gaz à effet de serre :

- est essentiellement correcte et est une représentation factuelle des données et informations relatives aux émissions de gaz à effet de serre, et
- a été établie selon la norme internationale pour la détermination quantitative, la surveillance et la déclaration des gaz à effet de serre, et selon d'autres normes ou pratiques nationales applicables.

La base du certificat est le rapport d'audit numéro C-21-11563.

Berlin, le 27/07/2021

Prof. Dr.-Ing. Jan Uwe Lieback
Directeur

Andreas Lemke
Responsable du Département
Certification



Nr. C-21-11563